

HANDIWORK RECRUTEMENT, C'EST QUOI ?

Accompagner, former et intégrer des demandeurs d'emploi, en situation de handicap, directement en entreprise. L'objectif est de leur permettre d'acquérir les compétences métier indispensables pour être recrutés à l'issue du parcours. Un formateur HANDIWORK expert métier anime et coordonne le dispositif qui se déroule à 100% sur le lieu de travail.



4 à 5
stagiaires



30 à 35H/sem.
en entreprise



8
semaines

Les acteurs

Une entreprise

Elle définit ses besoins en recrutement de personnes en situation de handicap et co-construit avec HANDIWORK le parcours de formation.

Des Services Publics de l'Emploi (SPE) et des acteurs du handicap

Ils orientent les demandeurs d'emploi en situation de handicap en fonction de leur projet professionnel et des pré-requis sur le métier cible.

Des stagiaires

Ils s'investissent dans un parcours de formation HANDIWORK 100% en situation de travail.

Un formateur HANDIWORK

Il accompagne ses stagiaires dans leur montée en compétences et leur permet d'atteindre l'autonomie nécessaire au recrutement. Il est le lien avec toutes les parties prenantes.

COMMENT CA MARCHE ?

AVANT DÉMARRAGE

Audit

- › audit des pratiques de l'entreprise
- › identification des pré-requis métier
- › co-construction des grilles de compétences « métier » et du parcours de formation

Sourcing candidats

- › promotion du projet auprès des SPE et des partenaires locaux

- › information collective

- › entretien individuel, sélection des stagiaires

Immersion

- › présence du formateur HANDIWORK en entreprise (1 à 3 jours)

PHASE 1 *Prise de poste (Semaine 1 et 2)*

- › Présence du formateur 5 jours par semaine
- › Acquisition des compétences de base par la pratique métier
- › Évaluation du handicap en conditions réelles de travail

PHASE 2 *Montée en compétence et intégration (Semaine 3 et 6)*

- › Présence du formateur HANDIWORK 4 jours par semaine
- › Stagiaires en autonomie 1 jour par semaine
- › Aménagement éventuel des conditions de travail
- › Bilan intermédiaire sur la base des grilles de compétences
- › Plan d'action correctif
- › Pré-validation des recrutements

PHASE 3 *Autonomisation (Semaine 7 et 8)*

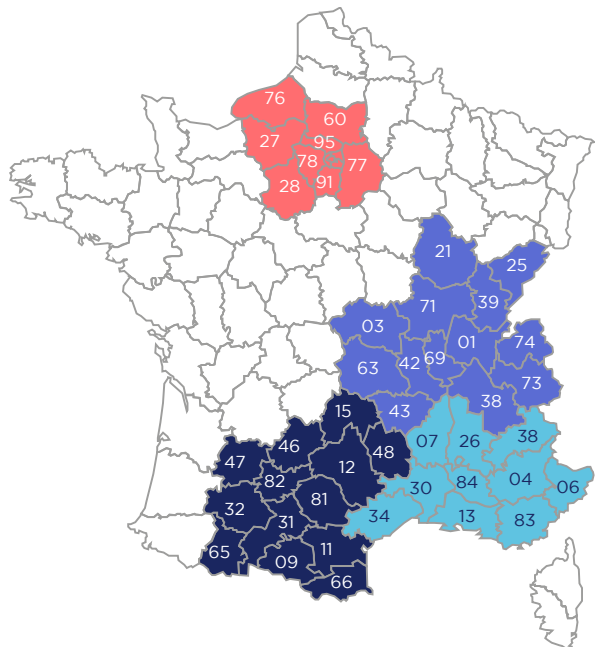
- › Présence du formateur HANDIWORK 1 jour par semaine
- › Stagiaires en autonomie 4 jours par semaine
- › Bilan final
- › Délivrance des attestations de compétences
- › Confirmation des recrutements (CDD / CDI / Alternance / Interim)

APRÈS LA FIN DU DISPOSITIF

- › Suivi individuel sur 6 mois



NOTRE PRÉSENCE TERRAIN



Ségoène JARRY
Responsable régionale
PARIS

📞 07 48 73 22 62
✉️ Segolene.jarry@handiwork.fr

Claire VESCO
Responsable régionale
LYON

📞 07 48 73 22 63
✉️ claire.vesco@handiwork.fr

Mélanie D'ORAZIO
Responsable Régionale
TOULOUSE

📞 07 48 73 22 61
✉️ melanie.dorazio@handiwork.fr

Jean MOUTIN
Responsable régional
MARSEILLE

📞 06 19 04 54 49
✉️ jean.moutin@handiwork.fr



Interim

handiwork

RECRUTEMENT



Emploi direct



Alternance



NOS CERTIFICATIONS ET FINANCEURS



NOS COLLABORATIONS



UGO MOLINA 07 48 72 55 13 - ugo.molina@handiwork.fr

CONTACTEZ-NOUS !